























Master Droit parcours Professions juridiques et judiciaires

Master Droit





Durée 2 années, 4 semestres



Composante Faculté des Sciences Économiques, Sociales et Juridiques



Campus - Ville Fonderie -

Présentation

Le parcours « Professions Juridiques et Judiciaires » - ouvert dès le Master 1 - poursuit une double ambition.

En premier lieu, il a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir la maîtrise des matières fondamentales du droit privé. Au cours de la première année, la formation permettra pendant à l'étudiant d'appréhender et de maîtriser de manière globale les différentes disciplines de droit civil et pénal. La seconde année sera l'occasion d'appréhender les implications concrètes et pratiques des règles du droit privé dans le cadre de la formation initiale ou par apprentissage.

En second lieu, ce parcours a vocation à préparer les étudiants aux concours et examens des professions judiciaires (exemples : magistrats, avocats, greffiers, commissaires judiciaires). Dans une perspective plus générale, il vise à l'insertion professionnelle des étudiants titulaires d'une Licence de Droit souhaitant se spécialiser en droit privé.

Savoir-faire et compétences

Ce parcours permet aux étudiants d'approfondir les problématiques du droit civil et du droit pénal.

La formation dispensée dans le cadre du Master Professions juridique et judiciaire permet à l'étudiant

- d'identifier les problématiques juridiques pouvant relever de différents domaines de spécialité
- de maîtriser les procédures et instances judiciaires
- de rechercher, conseiller ou assister en matière juridique
- d'instruire des dossiers juridiques et gérer des contentieux,
- d'assurer une veille juridique active,
- de négocier, de traiter et de valider des actes juridiques
- d'identifier les risques dans les organisations, les prévenir et les gérer
- de maîtriser l'exécution des décisions de justice
- maîtriser les pratiques professionnelles et les règles déontologiques

Programme

Organisation



























En première année, le parcours Professions juridiques et judiciaires forme plus spécifiquement à l'acquisition de compétences précises pour préparer les concours et examens des professions judiciaires ou pourvoir aux emplois proposés dans le secteur privé.

L'étudiant devra acquérir des connaissances et compétences de spécialisation en Droit privé dans le cadre de matières fondamentales (régimes matrimoniaux, droit des successions, procédure civile, droit de la consommation, droit bancaire) et complémentaires (droit international privé, modes alternatifs de résolution des litiges). Par le choix des matières optionnelles, l'étudiant pourra ouvrir ou spécialiser davantage son profil (droit fiscal des affaires, droit local, droit de la santé, droit de l'environnement, gestion des risques, etc.)

La deuxième année est ouverte à l'alternance pour les étudiants qui le souhaitent. Outre la réussite de la première année de Master, cela suppose, dans ce cas, que l'étudiant dispose d'une structure d'accueil pour l'accueillir en apprentissage ou par le bais d'un contrat de professionnalisation.

L'initiation et l'adossement à la recherche universitaire est assurée par la rédaction de différents rapports. Un mémoire de recherche est également envisageable pour les étudiants qui souhaitent poursuivre en doctorat.

Le parcours Professions juridiques et judiciaires est adossé aux travaux de recherches menés par le CERDACC UR 3992.

Admission

Conditions d'admission

Les modalités de recrutement sont les suivantes :

- * En Master première année : Dépôt des candidatures sur la plateforme 🗹 Mon Master
- * Entrée directe en deuxième année
 - * recrutement : via 🗹 e-candidat

Pour les candidats hors UE résidant dans un pays relevant de la procédure "Études en France" Connexion au portail : L' http://www.campusfrance.org/fr/

Pré-requis obligatoires

Les principes directeurs du droit privé, valant pré-requis, sont acquis dès la Licence dans le cadre des enseignements principalement de :

- * droit civil; droit des obligations, droit de la famille, droit des personnes.
- * droit pénal et de procédure pénale

Et après

Poursuite d'études

Le doctorat peut être envisagé à l'issue du Master

Insertion professionnelle

Cette offre de formation débouche sur un large panel d'activités professionnelles :

- Insertion professionnelle par voie contractuelle : Cabinet d'avocat, Étude notariale, Cabinet de conseils, d'audit et d'expertise, Service juridique d'une entreprise ou d'une association tous secteurs d'activité confondus,
- Secteur administratif sur un emploi de : juriste, consultant, chargé de mission, responsable service juridique, chargé de recouvrement, mandataire judiciaire...
- Insertion professionnelle par voie de concours ou d'examen d'entrée : Avocat, Magistrat, Greffier, Commissaire de justice, Notaire, Enseignant-chercheur...

Infos pratiques















































Laboratoire(s) partenaire(s)

Plus d'informations sur le CERDACC https://www.cerdacc.uha.fr/

En savoir plus

Plus d'informations sur le site de la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques master-prof-juridiques-judiciaires/

Autres contacts

Responsables :

Mme Liliane LOBE Courriel : 🗹 madeleine.lobe-lobas@uha.fr

Mme Juliette DUGNE Courriel : Z juliette.dugne@uha.fr

Secrétariat :

Odile KPODEME Courriel : dodile.kpodeme@uha.fr

Tél: 2 03 89 56 82 26

